

EXTRAIT DU COMPTE RENDU de la réunion du mercredi 21 août 2024

EXAMEN DE DEUX PROJETS DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2020 ET 2021 DU LYCÉE PAUL-GAUGUIN ET AFFECTATION DE LEURS RÉSULTATS

La réunion débute à 9 h, sous la présidence de M. Heinui Le Caill.

Président	M. Heinui Le Caill	présent	
Vice-président	M. Tevaipaea Hoiore	présent	
Secrétaire	M. Allen Salmon	présent	
Membres	M. Mike Cowan	présent	
	M. Ruben Teremate	présent	
	M ^{me} Maite Hauata Ah-Min	présente	
	M. Edwin Shiro-Abe Peu	présent	
	M. Michel Buillard	absent	Procuration à M ^{me} Sonia Punua-Taae
	M ^{me} Sonia Punua-Taae	présente	
Non-membres	M ^{me} Maurea Maamaatuaiahutapu		
	M ^{me} Jeanne Vaianui	Membre du CE du Lycée hôtelier de Tahiti	

Représentante du ministère en charge des relations avec l'assemblée de la Polynésie française :
M^{me} Ahuura Temaru, chargée de mission.

DEUX PROJETS DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2020 ET 2021 DU LYCÉE PAUL-GAUGUIN ET AFFECTATION DE LEURS RÉSULTATS

(Lettres n^{os} 2911 et 2913/PR du 21-5-2024)

Présenté par M. Heinui Le Caill

Défendu par :

- M. Didier Hennemann, chef du département des affaires financières, de la logistique, des constructions scolaires et des marchés publics de la Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE),
- M^{me} Bianca Taata, cheffe du pôle aide et conseil aux établissements de la DGEE,
- M^{me} Catherine Lefoc, cheffe du bureau des constructions scolaires de la DGEE,
- M. Jean-Pascal Vins, proviseur du Lycée Paul-Gauguin (LPG),
- M. Alain Cinna, agent comptable de l'École hôtelière de Tahiti, en charge de la gestion financière du lycée Paul-Gauguin et du collège de Taiohae,
- M. José Romera, gestionnaire du LPG,
- M^{me} Audrey Ripoll, représentante des professeurs,
- M. Leiff Taoterani, représentant des élèves,
- M. Guy Tuteamaru, président de l'association des parents d'élèves du LPG.

Le président : Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons décidé d'inviter également les parents d'élèves, les représentants des élèves et les professeurs pour nous éclairer sur la vie de l'établissement et pour les entendre.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE RAPPORT

Le président : Après lecture de ce rapport, Monsieur le proviseur et Monsieur le comptable, avez-vous quelque chose à rajouter ? Il est vrai qu'il s'agit des exercices 2020 et 2021 et que c'est assez éloigné. Il n'y a pas de difficulté à ce niveau-là. Au niveau de la DGEE, il n'y a rien à ajouter.

Pour 2024, Monsieur le proviseur, qu'elle est la situation aujourd'hui de l'établissement au niveau financier et pour cette rentrée ?

M. Jean-Pascal Vins : J'ai l'honneur de diriger le lycée Gauguin depuis le deuxième semestre 2021, qui est l'année de mon arrivée. J'ai effectivement regardé le compte financier de l'année 2020 et celui de l'année 2021 dont je n'étais en responsabilité que sur le deuxième semestre.

Aujourd'hui, le lycée Gauguin, globalement, est un très bel établissement qui continue de croître en termes d'effectifs et de sections. Pour le faire fonctionner, la dotation globale financière a été étoffée ces deux dernières années, et particulièrement cette dernière année. On est donc avec des moyens pour faire fonctionner l'établissement qui sont tout à fait convenables. Monsieur Le Caill est le président de la commission de l'éducation mais il est aussi membre du conseil d'établissement, donc il participe à tous nos conseils d'établissement. On en fait 4 ou 5 par an et l'on siège ensemble depuis 1 an seulement. Les moyens sont vraiment convenables et vont nous permettre non seulement de bien faire fonctionner l'établissement mais également d'investir sur l'amélioration matérielle. Je vais vous prendre 1 seul exemple : pour l'accueil des internes que nous avons accueillis la semaine dernière lors de la rentrée des élèves, on arrive à ouvrir 48 lits supplémentaires. L'on est donc très satisfait ici d'avoir fait une extension de l'internat avec 48 lits supplémentaires. J'accueillais les parents dans l'amphithéâtre et je leur faisais part de quelques projets d'amélioration du fonctionnement de l'internat puisqu'on aura près de 200 internes : changer les matelas qui n'ont pas été changés depuis 10 ans, climatiser tout l'internat parce qu'on a des chambrées qui feront une bonne douzaine d'élèves, changer les rideaux qui sont en lambeaux avec des rideaux thermiques occultants ignifugés, etc. Tout cela représente, sur l'ensemble de l'internat, des volumes financiers qui sont considérables et je pense qu'on pourra le faire d'ici avant la fin de l'année civile sur le budget de l'année courante. C'est satisfaisant.

Le président : Le nouvel internat est ouvert ?

M. Jean-Pascal Vins : Ça y est l'extension est réalisée. On a mené les travaux pendant toutes les vacances, tambour battant vraiment, et on a accueilli les 48 jeunes supplémentaires. Beaucoup sont des jeunes qui viennent des archipels éloignés que l'on a priorisés, mais ce sont aussi des enfants de Moorea. En effet, je voyais les polémiques parfois sur les jeunes de Moorea et là on a pu donner satisfaction également à beaucoup de famille de Moorea qui, avant, faisaient des déplacements quotidiens mais là ils sont désormais hébergés. Et donc, c'est très satisfaisant.

Le président : En tout cas, cela fait un an que la demande a été faite et c'est bien que cela aboutisse pour 2025.

M. Jean-Pascal Vins : Plus que cela. Dès mon arrivée, il y avait 40 à 50 demandes au niveau de l'internat que nous ne pouvions pas satisfaire et j'ai proposé à la hiérarchie, à la tutelle, au Pays, une extension d'internat qui pour nous était facilement réalisable parce que le lycée Gauguin avait quand même un taux d'occupation qui le permettait. On a changé de destination, c'est-à-dire qu'il y a des salles de classe que l'on a transformées en chambrées. Le dossier a même été déposé depuis trois ans mais pendant deux ans, cela a été une fin de non-recevoir. Et là, la situation s'est débloquée dans les six derniers mois et on est passé sur les réalisations.

M. Tevaipaea Hoiore : J'avais une question toujours d'actualité qui était de savoir où en étaient justement les travaux à l'étage du premier bâtiment : ont-ils été entamés ?

M. Jean-Pascal Vins : Il y a de gros travaux qui relèvent du Pays. Effectivement, au niveau du deuxième étage, les plafonds ont commencé à menacer de s'effondrer en 2018 et des étais avaient été mis dans tous les couloirs, mais depuis 2018, c'est resté un peu lettre morte. Il y a eu un appel d'offres qui a été infructueux et, en vérité, cela n'a pas été relancé. Donc là, le dossier est réouvert. Encore une fois, il y a un très gros travail : il y a des hauts plafonds au-dessus du deuxième étage et ensuite ce sont les toits. Il y a des entrées de pigeons partout et les pigeons nidifient dans les plafonds et y ont déposé des tonnes — enfin des tonnes, j'exagère peut-être un petit peu, et encore — de fiente (de guano). Les plafonds commençaient à s'effondrer. De ce fait, tous les plafonds du deuxième étage des couloirs doivent être déposés. Les superstructures également qui soutiennent les plafonds ont rouillé puisqu'elles sont corrodées par les fientes de pigeon. Pour ma part, j'ai banalisé trois salles. On pourrait commencer les travaux — mais après, c'est l'ouverture et le suivi du chantier — au fur et à mesure, de trois salles en trois salles. J'ai banalisé trois salles qui permettent en site occupé de commencer les travaux.

Après, il y a d'autres chantiers qui sont un peu en souffrance. Il y a un autre bâtiment que nous appelons le « bâtiment jaune », qui est un énorme bâtiment de cours où il faut refaire toute la réfection électrique et la climatisation.

Sur les fonds propres du budget de l'établissement, cette année ou l'année dernière, on avait commencé l'année dernière et on a réussi à climatiser tout le bâtiment central. C'est un énorme progrès parce que tout le bâtiment, toutes les salles sont climatisées. Je crois qu'on a dû climatiser une quarantaine de salles. Maintenant, il nous reste un bâtiment où il y a 20 millions F CFP de travaux et cela a été programmé par la DGEE. Normalement, c'était programmé pour l'année civile. Il y a les plafonds du deuxième étage et la réfection électrique parce qu'on n'est plus en conformité. Autrement dit, il y a la conformité et la réfection électrique du bâtiment jaune qui sont les deux gros chantiers effectivement qui sont aujourd'hui en attente.

Le président : Le Lycée Paul Gauguin est l'un des plus anciens établissements scolaires du pays. Il me semble qu'il a été construit en 1966. Je profite que l'on ait Madame Lefoc, cheffe du bureau des constructions scolaires, pour lui demander ce qu'il est prévu cette année ?

M^{me} Catherine Lefoc : Effectivement, nous avons ouvert à l'internat du lycée Paul Gauguin 48 places. Pour le R+2 concernant les plafonds, pendant ces vacances de juillet, une entreprise avait été missionnée, c'est-à-dire qu'on a d'abord posé des cages à pigeon parce qu'en fin de compte, il faut attraper ces

nuisibles. On n'a pas trop de solutions. C'est-à-dire qu'on s'est rapproché quand même de l'environnement parce qu'on aimerait bien les éradiquer, mais c'est un petit peu compliqué. On a donc posé des cages à pigeon avec une société. On a une autre société qui est venue pour déposer les plafonds et pour nettoyer, et en fin de compte, l'on s'est aperçu qu'à l'intérieur tout était corrodé, comme il l'a dit précédemment. L'opération est un peu compliquée à exécuter, d'autant plus que c'est compliqué de trouver des entreprises qui soient fiables pour exécuter ce type de travaux. Ils ne veulent pas monter dans les plafonds pour nettoyer tout cela parce que ce sont des fientes de pigeon. Du coup, c'est assez compliqué. Cette entreprise ne pensait pas que cela allait être compliqué au vu de l'étendue des travaux. Elle n'a fait que trois salles de classe. Elle devait faire plus que ça, mais c'était impossible. Ceci dit, c'est enclenché et on est en train de travailler dessus : on va faire trois salles par trois salles parce qu'on n'a pas tant de possibilité puisqu'après, ils ont besoin de salles pour travailler et donc il faut que l'on trouve un bon compromis.

Ce qui est encore plus compliqué, c'est que comme elle ne va pas pouvoir travailler en continu, donc du coup le montant va être beaucoup plus cher puisqu'elle va intervenir plusieurs fois et elle ne va pas pouvoir travailler comme elle le veut. Pour cela, on verra après lorsqu'on lancera la consultation.

Concernant le bâtiment jaune, nous avons effectivement lancé un diagnostic pour pouvoir positionner une climatisation. Le seul souci, c'est que toutes les baies vitrées ne sont plus conformes, c'est-à-dire que cela ne sert à rien de mettre de la climatisation si après on a des fuites. Le bâtiment n'étant pas étanche, il faut d'abord que l'on voie, dans un premier temps, comment on peut le faire. Après, il faut savoir qu'avec l'Urbanisme, à partir du moment où l'on commence à mettre des climatiseurs et des compresseurs à l'extérieur, il faut un permis de construire parce que l'on modifie la façade du bâtiment. Il faut donc pouvoir tout cacher sinon il ne nous donne pas l'autorisation d'installer des climatiseurs.

Le président : Cela va être fait cette année ?

M^{me} Catherine Lefoc : On attend un diagnostic parce qu'au départ, on nous avait proposé de positionner que des climatiseurs individuels par salle. On est en train de réfléchir avec une autre société pour voir si on ne peut pas faire une climatisation centralisée.

Le président : Monsieur le président de l'APE, bienvenu. Comment se passe cette rentrée au lycée Paul-Gauguin ?

M. Guy Tuteamaru : *Hina'aro vau e ha'amāuruuru maita'i i tō tātou peretiteni 'e tae noa atu i te mono peretiteni nō te mea a tahi ra te mau ti'a no roto mai i te pupu 'āmuira'a no te mau metua i tītau manihinihia ai no te haere mai i rotopū ia 'outou i teie mahana. No reira vau 'ua ī roa tō'u 'ā'au i te 'oa'oa nō te mea mea rahi ato'a te tahi atu mau 'ohipa o tā'u e ha'ape'ape'a nei i roto i te terera'a 'e no te ha'amaita'ira'a te ha'api'ira'a a tō tātou mau tamari'i i roto i te piha a te lycée Paul Gauguin.*

Effectivement, il y a trois questions préoccupantes en ce qui concerne les parents du Lycée Paul Gauguin : un, c'est l'absence des professeurs. Chaque année, nous recevons des lettres de plainte de parents sur l'absence des professeurs. C'est peut-être ce qui explique la baisse des résultats au baccalauréat. Peut-être. Je n'ai pas suffisamment de données, mais lorsque je parle de l'absence des professeurs, parfois c'est six mois d'absence — ce ne sont pas des absences d'une semaine — qui s'étalent dans le temps ! Et j'ai eu un exemple parfait de courrier d'un parent qui s'est plaint du fait de l'absence de professeur de philosophie pendant longtemps et justifiée par un certificat médical. On ne conteste pas cela, mais ce que nous reprochons c'est le remplacement qui devrait normalement se faire immédiatement.

Le président : Ils ne sont pas automatiquement remplacés ?

M. Guy Tuteamaru : Cela dépend des matières. Pour les professeurs de philosophie, on n'en trouve pas autant. En anglais et mathématiques peut-être, mais en philosophie, cela ne court pas les rues. Ce sont les réponses que l'on nous donne. Au-delà de toutes ces réponses, cela ne nous satisfait pas, en tant

que parents, que de voir nos enfants être complètement démunis de professeur de philosophie, d'autant plus que c'est une matière, dans la section générale, qui a un très fort coefficient. Pouvez-vous imaginer six mois d'absence de professeur en philosophie et imaginez la position de l'élève qui panique parce qu'il ne se sent pas prêt à passer l'examen de fin d'année ! Heureusement qu'il y a certains parents qui ont emmené leurs enfants à des cours particuliers, mais ce que je souhaite là, et je parle au nom de tous ces parents qui nous ont fait part de leur préoccupation, c'est que l'on puisse pourvoir au remplacement immédiat de ces professeurs-là, d'autant plus qu'ils sont identifiés. Ce n'est pas simplement en une année, cela remonte à plusieurs années.

Ensuite, il y a la cantine, c'est-à-dire qu'il y a une plainte également au niveau de la qualité des repas de nos enfants. J'avoue que je suis allé aussi à la cantine et j'ai mangé avec des étudiants. J'ai vérifié par moi-même et il est vrai que parfois nos enfants exagèrent parce que je trouve quand même bons certains menus. Je donne un exemple : au menu, il y avait du poisson et du chou que j'ai adoré — magnifique ! — mais, pour nos enfants, cela ne passait pas. Ils disaient que le poisson n'était pas bien cuit et que le chou accompagné avec le poisson, vous voyez ?... Bon.

Par contre, ce que je souhaite faire — parce que c'était une expérience quand j'étais membre de l'association des parents d'élèves dans les collèges —, on devrait faire une enquête auprès des étudiants pour avoir leur avis et de manière anonyme pour ne pas que cela puisse bloquer les enfants à donner leur avis. C'est ce qui manque peut-être. Et grâce aux résultats de ces enquêtes, peut-être que c'est là que l'on pourra mieux répondre aux préoccupations des parents et surtout de nos enfants qui ne mangent pas à la cantine.

J'ai deux enfants actuellement au Lycée Paul Gauguin et trois au collège. Je vais vous partager les avis concernant mon expérience. Mon enfant qui est au collège à Tipaerui adore la cuisine car c'est un enfant qui aime manger, et donc il aime tout ce qui est présenté à la cantine. Ma fille, par contre, qui est en 1^{re}, est plus difficile tout comme mon troisième. Et donc, vous voyez, j'ai trois avis différents au sein même de ma famille.

Après, concernant les plats qui sont proposés à la cantine, je voudrais attirer l'attention, et dans la mesure du possible, savoir si l'on peut au moins avoir deux ou trois menus que l'on pourrait proposer. Vous allez me dire et vous allez peut-être rigoler « mais on ne fait pas cela », mais je l'ai vu dans d'autres cantines. Ce qui est possible dans d'autres, pourquoi ce n'est pas possible chez nous ? Après, on me dit souvent, puisque c'est la réponse que l'on me donne : « On n'a pas d'argent, on n'a pas suffisamment d'argent. » O.K. certes, mais il faudrait peut-être faire un effort au niveau des élus pour augmenter alors dans ces cas-là un budget qui puisse permettre au lycée de pouvoir fournir des menus de qualité. Je suis étonné, puisque cela fait deux ans que je suis président — mais cela fait plusieurs années que je suis également au Lycée Paul Gauguin à cause de mon fils aîné —, parce que je n'ai pas encore vu de *mā'a tahiti* proposé dans nos assiettes ! J'ai vu que l'on voulait proposer du *mā'a tahiti*, des bananes, du *taro*, du poisson, du poisson cru, du *'uru*, mais depuis que je suis là — cela fait deux ans —, je n'ai pas encore vu un seul *mā'a tahiti* proposé aux élèves. Peut-être que c'est une réflexion à laquelle les élus pourraient peut-être réagir et aider le proviseur à avoir un budget assez conséquent pour offrir une qualité de repas à nos enfants.

Ensuite, l'état des infrastructures. J'aimerais rebondir sur l'intervention de la cheffe de service lorsqu'elle dit ne pas avoir trouvé d'entreprise. L'état des infrastructures — pardonnez-moi — mais cela dure depuis des années, ce n'est pas de maintenant ! Je suis étonné que pendant toutes ces années, nous n'ayons pas trouvé d'entreprise capable de gérer cela, et comme par hasard, aujourd'hui nous en trouvons une. On m'a dit que ce n'était pas une question de budget ; ok, le budget a été voté, mais je pense à une question de priorité pour le Lycée Paul-Gauguin. Je vais vous parler très ouvertement — parce que c'est le ressenti des parents — nous avons toujours été les derniers à être considérés. On dit toujours que le lycée Paul est le lycée des riches, et je pense peut-être que le lycée Paul-Gauguin a été victime de cette réputation, au point que nous n'ayons pas été considéré parmi les priorités.

Maintenant, j'aimerais vous dire aujourd'hui que, concernant l'état des infrastructures, je remercie nos élus. C'est la première fois que, personnellement, en Conseil d'établissement, j'ai vu un président de la commission de l'éducation s'investir et être présent. Ne serait-ce que d'être présent et d'écouter nos doléances change beaucoup. Depuis que président Heinui Le Caill a assisté à nos réunions, nous avons vu les travaux avancer immédiatement, ce qui n'avait pas été possible pendant des années. Ces 6 derniers mois, les choses se sont bousculées et ont avancé. Par exemple, au pensionnat, nous avons pu ajouter des lits, et maintenant, nous pouvons accueillir nos élèves dans de meilleures conditions. Ce n'est peut-être pas encore suffisant mais c'est déjà mieux. Nous tenons à applaudir pour cette réactivité et surtout pour l'écoute. Lorsque nous avons visité le lycée, nous avons pu apprécier l'écoute de nos élus concernant l'état des infrastructures.

Par ailleurs, j'aimerais vous dire que nous, les parents d'élèves, avons également tenu une réunion de concertation avec les professeurs. Beaucoup de professeurs se plaignaient de la qualité de leur travail et qu'ils n'étaient pas dans les meilleures conditions dû aussi à l'état défectueux de ces infrastructures et des odeurs nauséabondes. Tout ce que je vous dis est répertorié dans les PV des Conseil d'établissement et dans les lettres adressées par les professeurs ; je ne fais que répéter ce que nous avons entendu. Nous soutenons les professeurs ; parce que si les professeurs ne sont pas dans les meilleures conditions pour enseigner, cela a un impact sur nos enfants ! Et quand cela a un impact sur les enfants, cela peut être désastreux pour leurs études. C'est peut-être aussi pour cette raison que nous voyons une baisse des résultats en fin d'année.

Pourtant, le lycée Paul-Gauguin est un établissement où je tiens à applaudir la performance de beaucoup de professeurs. J'ai parlé de l'absence des professeurs, dont 5 ont été identifiés. Toutefois, nous avons la chance d'avoir vraiment de très bons professeurs au lycée Paul-Gauguin et un très bon personnel encadrant du côté de l'administration. Je tiens à le souligner. Mais il faudrait aider nos professeurs dans ce sens, parce que quand un professeur est bien dans sa classe, cela a un impact positif sur les élèves. Les élèves ont envie d'être en classe, ils ne vont pas « chape », et ils seront présents, vous voyez ? Cela joue beaucoup.

Au niveau de l'association des parents d'élèves, nous souhaitons réellement que vous puissiez aider le personnel enseignant à offrir des enseignements dans les meilleures conditions, et nous les soutenons. J'aimerais vous dire que c'est la première fois que l'association des parents d'élèves entretient d'excellentes relations avec les professeurs. Nous sommes dans cette dynamique de maintenir d'excellentes relations avec eux. Nous participons financièrement à tous leurs projets pédagogiques. Nous sommes là les parents et nous ne cherchons pas à comprendre ; nous les aidons du mieux que nous pouvons. Pratiquement tout notre budget est destiné à nos enfants, et cet argent provient des adhésions des parents. Mais j'aimerais vous dire que ce n'est peut-être pas encore suffisant. Je sais que des professeurs ont beaucoup d'idées pour organiser des activités pédagogiques, mais ils peuvent être restreints par leurs capacités financières.

En tout cas, je tiens à saluer notre proviseur qui est très ouvert à la discussion. Nous avons d'excellentes relations avec lui, et je tenais quand même à féliciter le proviseur, son adjoint et tout le personnel sous sa direction. Nous avons vraiment d'excellentes relations.

Ce sont là les trois points que je voulais souligner : l'absence des professeurs, la qualité des repas à la cantine et l'état des infrastructures. Je suis content d'entendre que l'on va enfin accélérer les travaux.

Le président : Je tiens à préciser que, dans tous les conseils d'établissement des différents lycées et collèges du pays, les élus de l'assemblée participent activement. Ce qui s'est passé avant ou pas, mais depuis un an, le ministère de l'éducation est très engagé dans la rénovation de nos collèges et lycées. Il y a beaucoup de collèges à gérer et ce n'est pas une mince affaire, mais nous sommes tous engagés pour améliorer le bâti, afin d'améliorer l'environnement d'enseignement pour nos élèves et nos professeurs.

Leiff, comment se passe cette rentrée ? Il me semble que tu n'es plus au lycée Gauguin et que tu viens de passer de l'autre bord, à l'université, mais dis-nous quelques mots sur ton vécu au lycée Gauguin.

M. Leiff Taoterani : Même si je ne suis plus au lycée, je suis encore là-bas pour aider comme je peux l'administration. Le conseil de la vie lycéenne tient à remercier Monsieur le ministre de l'éducation d'avoir écouté nos demandes en juin. Nous avons eu une réunion avec le président des délégués de Polynésie française, à la demande de ce dernier — réunion à laquelle j'ai assisté — et le lycée Paul-Gauguin a soumis ses demandes. Le conseil des élèves a remarqué que, l'administration du lycée Paul-Gauguin a besoin d'aide, car ils ne sont pas assez. Le conseil de la vie lycéenne a donc demandé au ministre si on pouvait rajouter un nouveau CPE, un troisième, parce qu'ils ne sont que deux pour 1 600 élèves, et ce n'est pas assez. De plus, il y a l'internat, donc 188 élèves cette année. Nous estimons donc que le Lycée Paul-Gauguin devrait avoir un troisième CPE. De même, nous avons fait la demande d'un deuxième proviseur adjoint. Nous n'avons pas eu de deuxième proviseur adjoint mais ce n'est pas grave. En revanche, nous avons demandé des surveillants supplémentaires, et nous les avons eus, ce qui nous rend contents.

Cette année, les élèves sont très contents de leur retour en classe. Bon, il y en a qui ne sont pas contents parce qu'ils ne sont pas dans la même classe que leurs copains, mais cela relève de Monsieur le proviseur, donc nous n'y pouvons rien. Sinon, il n'y a que des remontés positifs pour cela.

Pour la cantine, je reviens dessus, parce que l'APE en a parlé. Nous avons fait une enquête auprès des élèves, et 70 % des élèves sont satisfaits de la cantine. La plupart ne sont pas satisfaits parce qu'on mange énormément de légumes.

Le président : Excuse-moi Leiff, il y a une commission pour la cantine ?

M. Leiff Taoterani : Oui, je suis dans toutes les commissions. Nous avons établi des menus équilibrés et nous faisons dans la mesure du possible avec ce qu'il y a en stock. Il y a des ruptures de stock durant la semaine, parce que nous commandons tout sur une même plateforme. Quand il y a des ruptures de stock, nous essayons de trouver autre chose à mettre. Nous mangeons aussi polynésien durant les journées polynésiennes, comme du *po'e*, du *taro* et du *'uru*. Nous essayons de manger des repas polynésiens. C'est tout ce que j'avais à dire pour le CVL.

Le président : Madame la représentante des professeurs, comment se passe votre rentrée ?

M^{me} Audrey Ripoll : Je suis représentante des professeurs et au lycée Paul-Gauguin depuis la rentrée 2018. Éluë depuis la rentrée 2024, j'ai donc une vision un petit peu large de l'établissement. La rentrée se passe comme la plupart des rentrées, et au niveau des collègues, nous sommes une équipe assez stable au Lycée Paul-Gauguin. Nous nous connaissons à peu près tous et nous sommes assez solidaires. Nous avons de bonnes relations avec les élèves. Nous leur faisons confiance, et ils nous font confiance. Là, le climat scolaire entre les collègues et les élèves se passe plutôt bien.

Par contre, je vais répéter ce que d'autres collègues représentants disaient : nous regrettons que certains dossiers restent un peu en suspens depuis plusieurs années. Nous avons déjà évoqué les travaux, donc je ne vais pas revenir dessus dans les détails. Ceci dit, pour l'exemple du fameux deuxième étage, depuis 2018, on a des états, mais ce qui s'est passé pendant les vacances de décembre-janvier 2023-2024, il y a des dalles du faux plafond qui sont tombés dans une salle de classe. C'était pendant les vacances, donc cela n'a pas fait de dégâts, juste matériels. Nous avons, toutefois, cette crainte depuis plusieurs années que cela tombe pendant une heure de cours et l'on ne sait pas si quelqu'un pourrait se faire mal. Nous l'avons signalé à travers nos courriers. Nous avons vraiment des problèmes non seulement de confort, mais aussi de sécurité à ce niveau-là.

Il y a ce fameux plafond au deuxième étage du bâtiment central, le bâtiment jaune, et comme l'a dit Monsieur le représentant des parents et des élèves, les conditions de travail sont extrêmement difficiles. Il fait chaud et certains élèves sont au bord du malaise. C'est vraiment notre quotidien depuis plusieurs années.

Pour l'aspect humain, nous avons un grand lycée avec plus de 1 600 élèves, 1 500 élèves en comptant les étudiants. C'est presque 200 de plus qu'en 2020-2021, si on regarde les chiffres. Nous avons des classes aussi où les élèves sont très nombreux, j'ai une seconde avec 36 élèves. Même si on a quelques heures de cours dédoublés, ils sont quand même 36.

Il est vrai qu'on est un établissement avec beaucoup d'élèves issus de classes sociales plutôt favorisées, comparé à d'autres établissements. Nous ne sommes peut-être pas les plus prioritaires, mais je crois qu'un quart de nos élèves nous proviennent de milieux plus défavorisés, notamment ceux de Faa'a, le lycée de secteur. Et je trouve qu'ils sont un peu noyés dans cette masse, parce qu'on a beaucoup d'élèves à chaque fois en charge, et nous essayons au mieux en prenant notre temps, mais on n'a pas toujours la possibilité de leur accorder autant d'attention.

Le président : C'est difficile pour vous de mettre en place des projets personnalisés, individualisés ?

M^{me} Audrey Ripoll : Nous pourrions mettre en place des projets, mais c'est en plus des heures supplémentaires, des heures de cours. Je reviendrais aussi sur le manque de personnel qui pourrait aussi nous venir en soutien. C'est-à-dire qu'il y a des professeurs, mais comme disait Leiff, nous n'avons que deux CPE pour 1 600 élèves. Ils se partagent les niveaux, donc chacun suit de loin 800 élèves. Nos CPE sont présents, nous n'avons rien à leur reprocher, mais il est vrai qu'ils doivent parfois parer au plus urgent, comme amener un élève à l'hôpital. Par exemple, pour les internes dont les parents ne peuvent pas les amener à l'hôpital etc., donc si nous avons besoin d'eux à l'instant T, ils ne vont pas forcément pouvoir être là

De plus, nous avons une assistante sociale, mais souvent elle n'est pas souvent nommée en début d'année. Donc, cela prend un petit peu de retard quand nous devons rediriger les élèves ayant des soucis pour financer. Bon après, nous gérons en interne, mais nous pourrions peut-être être plus efficaces si nous avions plus de moyens humains. Et peut-être aussi au niveau des professeurs, je ne sais pas, souvent les classes comptent 36 élèves en secondes et 34 en terminales. Même si c'est vrai qu'on a des élèves qui peuvent suivre etc., mais pour ceux qui ont besoin de suivi, ils se retrouvent finalement noyés dans cette masse d'élèves, ce qui peut agrandir le décalage. Il nous faudrait donc un troisième CPE, un deuxième proviseur adjoint, des moyens matériels pour que les élèves puissent étudier dans de bonnes conditions, et des moyens humains pour améliorer notre travail avec les élèves qui ont en vraiment le plus besoin. Nous aimerions pouvoir aider au mieux.

Le président : J'ai une dernière question, il y a le dispositif PACTE qui a été mis en place dès l'année dernière, est-ce que vous arrivez à remplacer des fois vos collègues qui sont absents, malades ?

M^{me} Audrey Ripoll : Le PACTE mis en place à la rentrée dernière a permis à certains collègues de s'engager, mais je n'ai pas les chiffres — peut-être plus au niveau de la direction. Cela peut se faire, mais il faut que le collègue soit disponible lorsque le professeur est absent. Le PACTE, ou le RCD, le Remplacement de courte durée, sert à pallier les absences, comme celles dues à une formation ou une maladie de deux jours etc. Mais, pour les grosses absences, comme celles des collègues malades sur de longs mois ou qui demandent des formations, il faut leur trouver un remplaçant. Le PACTE ne peut pas gérer ce genre de remplacement sur le long terme.

Le président : Au niveau de l'éducation, il me semblait que l'année dernière, il y avait l'idée de mettre en place une brigade de remplacement même pour le secondaire. Est-ce que cela a émergé et s'est mis en place ? Comme le ministère n'est pas présent, donc... Dans le 1^{er} degré, il y a une brigade mobile qui remplace les enseignants.

M^{me} Bianca Taata : Une brigade de remplacement au niveau du Pays pour remplacer les enseignants du second degré ? On en a entendu parler mais il faudrait pouvoir recruter du personnel comme des profs de philosophie, mais on n'en a pas. C'est un peu compliqué.

Le président : Sinon à distance, un professeur de philosophie à Taravao qui donne des cours à ceux de Gauguin. Enfin, c'est une idée, une proposition.

Monsieur le proviseur, avez-vous des éléments à rajouter ?

M. Jean-Pascal Vins : Globalement, je suis complètement d'accord avec ce qu'ont dit Monsieur Tuteamaru, Leiff et Madame Ripoll. Sur les absences, si on fait la rentrée, il nous manque sept, huit professeurs. La plupart des situations sont connues de longue date, au moins depuis la sortie de juillet. Ce n'est pas seulement une question de vivier. C'est parfois une question de vivier, le fait qu'il ne va pas y avoir de professeur de philosophie, mais c'est également, au niveau de la tutelle DGEE ou ministère et aussi vice-rectorat parce que c'est tripartite, des procédures qui ne sont pas forcément efficaces et qui font que l'on fait la rentrée — je constate cela depuis trois ans et rentrée après rentrée — que l'on n'a pas tous les professeurs alors que les remplaçants sont souvent là et que les situations qui vont faire qu'on va se retrouver en difficulté sont connues de longue date. Les professeurs qui ont demandé des temps partiels dès le mois de février, c'est connu et on ne s'inquiète pas à la veille de la rentrée de pourvoir le remplacement en mathématiques, en anglais, en français. Donc là, concrètement, depuis la rentrée, il nous manque sept, huit professeurs. Tous les jours, on perd une cinquantaine d'heures de cours et je suis dans l'attente de l'affectation de professeurs alors que ce sont des situations qui sont connues de longue date et qui auraient pu être anticipées.

Le président : Ce besoin était mal évalué l'année d'avant ?

M. Jean-Pascal Vins : Ce ne sont pas les besoins qui sont mal évalués. Les situations de vacances de postes sont connues avant la rentrée, c'est-à-dire dès la sortie du mois de juillet, mais elles ne sont pas anticipées et donc les remplacements tardent à se mettre en place. Là, il me manque un certain nombre de professeurs et tous les jours je perds des heures de cours. On a fait une rentrée et l'on s'est décarcassé pour bien accueillir les élèves et donner satisfaction à toutes les familles, mais ce que voient les familles, c'est que là il me manque des professeurs en histoire, en SES, en français, en mathématiques, en philosophie, et tous les jours je perds 50 à 60 heures de cours. Une cinquantaine, je ne dois pas exagérer.

Le président : Qu'on soit clair, s'il manque des professeurs, c'est parce que les postes n'ont pas été créés ? C'est cela ?

M. Jean-Pascal Vins : Non, les postes sont créés. Ce sont des situations extrêmement diverges. Je vais vous prendre un exemple : en SES, j'ai un professeur qui, au mois de mai, a obtenu un congé de formation pour préparer l'agrégation. Elle ne fait pas sa rentrée parce qu'elle a obtenu un congé de formation pour toute l'année. La situation est connue depuis le mois de mai, donc on aurait dû pourvoir au remplacement au jour de la rentrée. Je ne vais vous prendre que cet exemple, mais je pourrai vous les détailler au cas par cas. Ici, à cette rentrée, je n'ai toujours pas — on va être à 15 jours après la rentrée — de professeur de SES. Fin mai, je me répète, on savait qu'il allait y avoir une vacance en SES. Donc là, chaque semaine qui passe, je perds 18 heures — ce sont souvent même des professeurs qui font des heures supplémentaires —, je perds 20 heures d'enseignement en SES.

Encore une fois, c'est aussi un problème de procédures qui sont vraiment à revisiter et à revoir.

Par ailleurs, tout au long de l'année, l'année dernière, il y a eu des absences parfois longues de professeurs. Les procédures sont trop longues pour pourvoir au remplacement. Et l'année dernière, Monsieur Tuteamaru le soulignait, en philosophie, les élèves ont perdu — je n'ose même pas le dire — au moins deux mois d'enseignement en philosophie. Et à plusieurs reprises, les professeurs que j'ai reçus m'ont dit : « Mais nous, on était disponibles à la maison et on aurait pu intervenir. » Et le professeur est nommé avec trois semaines de vacances ; et donc trois semaines à 20 heures, on perd 60 heures de cours, que ce soit en SES, en mathématiques, en français. Je tiens vraiment à souligner ce point. Ne serait-ce que sur cet aspect-là, on fait une rentrée qui est dégradée. C'est un problème de ressources humaines qui est très sensible pour les parents.

Maintenant, s'agissant de la cantine, je vais aborder cela très rapidement. Évidemment, c'est une question sensible. Les parents demandent tous les soirs à leurs enfants ce qu'ils ont mangé à la cantine. C'est la première question « c'était bon à la cantine ? » Moi, j'ai quitté un lycée en métropole où il y avait trois plats principaux tous les jours : trois viandes et trois ou quatre légumes différents. Il y avait un choix extraordinaire ! Il y avait dix entrées, une dizaine de dessert et il y avait en plus un plateau de fromages. Il y avait un salade bar et les élèves pouvaient composer. Ce n'est pas extraordinaire et cela ne coûte pas plus cher parce que l'élève, au final, ne prend qu'une entrée, un plat et un dessert. Cela ne coûte pas plus cher.

À mon sens, ce n'est pas seulement ou cela n'est pas trop un problème financier parce que l'élève ne mange qu'une fois, c'est parfois aussi un problème de formation des personnels. J'ai — et je m'en félicite — un jeune chef cuisinier qui est extraordinaire avec son équipe, mais peut-être qu'il ne voit pas jusqu'où il pourrait aller. C'est aussi un problème de formation continue, c'est à dire qu'il faut peut-être partir en métropole dans certains lycées qui sont très en avance là-dessus et pouvoir réintégrer d'autres pratiques ; ou alors de faire venir des chefs de métropole pour former ici les personnels, vraiment.

Après, il y a peut-être aussi — et cela rejoint les infrastructures —, on a un parc. Le lycée Gauguin est un très bel établissement mais vieillissant puisqu'il date de la fin des années 1950. Pour la cantine, on a aujourd'hui, concernant les matériels qui permettent de cuisiner, des matériels qui ne sont pas toujours adaptés, ergonomiques et qui permettent de bien travailler.

Ensuite, je pense aussi à un problème de formation continue.

L'année dernière, j'ai trois professeurs femmes qui ont entre la cinquantaine et la soixantaine (un peu âgées), qui ont chuté lourdement dans l'établissement. On a au niveau du bâti — et je pense que le Pays n'a pas maintenu un niveau d'entretien suffisant —, un bâti qui s'est énormément dégradé avec des sols qui sont défoncés. J'ai trois professeurs femmes qui ont chuté lourdement l'année dernière : l'une a vraiment chuté et a des points de suture, j'en ai une qui a la main cassée et la troisième qui est passée à travers les grandes grilles d'évacuation des eaux et qui s'est retrouvée enfoncée jusqu'aux genoux. Cette dernière a eu de la chance de ne pas avoir la jambe cassée. Hier, sachant que nous avons 800 élèves de Tipaerui qui mangent à la cantine tous les jours, sur les sols défoncés, j'ai un élève que l'on a dû évacuer en camion pompier. Le principal du Collège de Tipaerui m'a envoyé toutes les photos, il a les genoux bien abîmés, etc., parce que les sols sont réellement défoncés.

Le lycée Gauguin pourrait être magnifique avec une restructuration un peu lourde, et il faut faire un parc parce que l'on a 1 600 élèves dans l'établissement et c'est que du béton. On essaye de le végétaliser et on a mis des bancs. On essaye de le rendre vivable, mais il faut le végétaliser. Je prends l'exemple du Parc Paofai, il faudrait faire l'équivalent et on aura un établissement qui là serait...

Ce sont là quelques réactions par rapport aux infrastructures qui, globalement, sont très vieillissantes et font défaut. On n'a pas d'amphithéâtre. Pour ma part, je reçois les parents à la cantine. J'ai pris tous les élèves de 2^{de}, 1^{re} et terminale par groupe de trois classes à la cantine pour leur faire mon discours de bienvenue et rappeler les exigences d'une année de travail. Aujourd'hui, en métropole — je prends l'exemple parce qu'il faut faire des parallèles —, les grands lycées ont des amphithéâtres et servent tous les jours. Le fait d'avoir les infrastructures va générer d'autres pratiques qui sont très très importantes. Et donc, les infrastructures, le parc, la qualité des repas, les absences des professeurs, j'y travaille. En métropole, un lycée qui dépasse 1 600 élèves a deux adjoints et moi, je travaille avec un seul adjoint. On ne fait que travailler et on n'est jamais satisfaits de ce que l'on produit parce que nous ne sommes que deux. Ensuite, nous n'avons effectivement que deux CPE. En métropole, il y aurait deux adjoints et il y aurait trois CPE. Donc là, oui, il manque des postes.

Maintenant, il y aurait peut-être nécessité aussi de redéployer. Cela a été fait l'année dernière. Le lycée Gauguin, par rapport à sa masse d'élèves, était très en-deçà de sa dotation de personnel de surveillance. Il y a eu ce qu'on appelle un redéploiement, un réajustement dans l'équité : c'est-à-dire qu'on a enlevé à certains établissements des postes de surveillants et on a fait une règle équitable. Il faudrait faire la

même chose en termes de CPE et en termes de proviseur adjoint. Je vous prends le Diadème, par exemple, qui a davantage d'élèves (2 050, c'est-à-dire 400 élèves de plus que Gauguin) et il a trois adjoints et deux chefs des travaux. Et donc, si vous faites le ratio, il n'y a pas comparaison. Il y aurait donc nécessité de redéployer du personnel. Certes, créer des postes est parfois très difficile, mais il y a une nécessité de redéployer les postes, c'est évident.

Enfin, l'année dernière, sur le Pacte — Monsieur Le Caill demandait —, c'est environ 25 professeurs du lycée Gauguin qui se sont engagés dans le Pacte pour faire des remplacements. Les professeurs sont vraiment très disponibles. Il y a vraiment un foisonnement d'actions qui sont conduites par le corps enseignant éducatif à Gauguin. Il y a aussi des professeurs qui sont venus pendant les petites vacances pour faire de l'école ouverte, c'est-à-dire de la préparation au BAC, du soutien.

M. Ruben Teremate : Nous savons tous que l'établissement du Lycée Paul Gauguin est âgé et a à peu près pas loin du siècle, voire même peut-être qu'il a dépassé le siècle. Ma question porte sur la sécurité, c'est-à-dire le bâtiment : est-ce qu'il y aurait eu une étude de l'état du béton de l'ensemble de l'établissement ? C'est par rapport aux conséquences que l'on peut avoir après par rapport aux élèves.

Ensuite, pour compléter un peu ce que vous avez dit à la fin par rapport au fait d'imaginer un parc à l'intérieur du lycée, je pense qu'il faut retirer le bitume et y planter du *taro*, du manioc, des bananiers.

M^{me} Catherine Lefoc : Par rapport au bâti, la structure en elle-même est solide mais, en fin de compte, ce sont les plafonds du R+2 qui posent problème.

Maintenant, pour compléter, on n'a pas attendu... Vous avez l'impression que l'on ne fait rien, etc., mais les procédures, au niveau du code des marchés, sont strictes : c'est-à-dire que je ne peux pas choisir une entreprise pour faire tel et tel travaux à partir du moment où le montant excède 8 millions F CFP (hors taxes). Je suis donc obligée de faire une consultation. On a une procédure qui est stricte. Il faut savoir qu'il n'y a que les grosses entreprises qui sont structurées pour pouvoir répondre aux appels d'offres. Les petites entreprises ne vont pas s'aventurer dans ce genre de procédures, car c'est compliqué pour elles. Et effectivement, on va faire du *sourcing*, c'est-à-dire qu'on les appelle « est-ce que cela vous intéresse, est-ce que vous pourriez répondre, avez-vous les fonds nécessaires pour pouvoir le faire ? ... ». Notre objectif n'est pas de prendre une entreprise qui, au final, lorsqu'on lui donnera le marché, viendra nous dire après « je ne peux plus continuer parce que... » ou bien « pouvez-vous me payer en avance ? ». Cela ne marche pas comme ça. Au jour d'aujourd'hui, c'est ce qui est problématique.

Ensuite, puisqu'on en parle, le seuil a été abaissé. À l'époque, il était à 15 millions, ce qui rendait beaucoup plus facile de consulter directement deux ou trois entreprises, mais maintenant, à partir de 8 millions, nous sommes obligés de lancer un MAPA. Donc, il faut leur demander s'ils ont la capacité en personnel et la capacité financière. Du coup, les petites entreprises ne sont pas capables de monter ce genre de dossier, ce qui est aussi une partie de notre problématique. Ce sont toujours les grandes entreprises, mais elles ne sont pas intéressées de venir nettoyer les plafonds du Paul-Gauguin, car ce n'est pas assez rentable pour elles. Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

En ce qui concerne le rez-de-chaussée, les structures sont effectivement dégradées. Nous avons déposé un permis de construire pour la réhabilitation du rez-de-chaussée en 2021, mais à ce jour, nous ne l'avons pas encore. Pourquoi ? Parce que le service d'hygiène nous a demandé de nous mettre aux normes en matière d'assainissement. Ils voulaient que nous construisions une station d'épuration à 100 millions de F CFP, or nous avons refusé. En effet, la SEM effectue des travaux, et nous avons déjà informé les ministres, par trois courriers, qu'ils s'engageaient à ce que, quand l'assainissement arriverait devant le Gauguin, nous nous connecterions au réseau.

À ce jour, nous avons rencontré les services de l'urbanisme, mais rien n'a encore été lâché. Ce dont j'avais besoin, c'était un accord de principe pour pouvoir effectuer les travaux de réhabilitation. De plus, cette opération est cofinancée par l'État. Tous les ans, je repousse à chaque fois l'échéance, en

demandant à l'État de ne pas récupérer l'argent en attendant que nous puissions effectuer les travaux. Cependant, nous avons un souci nous-même, puisque nous ne sommes pas capables d'octroyer le permis de construire. Le ministre s'est engagé, par trois fois, à se connecter, mais au jour d'aujourd'hui, nous n'avons toujours pas le permis de construire. C'est aussi pour cette raison que la réhabilitation du bâtiment principal n'a pas encore commencé.

M. Mike Cowan : J'ai deux questions. Y-a-t-il un agent de maintenance au sein du lycée ? Ensuite, pourquoi ne serait-il pas possible — puisque dès que l'enveloppe de 8 millions est dépassée, cela engendre tout un système administratif compliqué et long — de délimiter des zones de travaux tout en restant en dessous des 8 millions, et les multiplier ? Cela permettrait d'avancer les travaux par section.

M. Didier Hennemann : Juste une petite précision. Le code des marchés publics qui nous encadre est assez précis dans son fonctionnement, notamment concernant les seuils et les obligations des entreprises qui candidatent. Ce code a été fait par des gens qui connaissent bien le marché public, y compris par ceux qui savent comment détourner les marchés publics. La solution que vous proposez a déjà été proposée, examinée et connue sous le nom de « saucissonnage ». Dès que vous faites du saucissonnage, si la Chambre des comptes vous tombe dessus, cela peut vous coûter très cher. Cette solution n'est donc pas viable. Nous ne pouvons pratiquer des marchés par tranches, mais saucissonner un marché est totalement illégal, donc je refuserais de prendre ce risque.

M. Mike Cowan : Mais peut-être serait-il possible de limiter, sans que ce soit du saucissonnage, mais de le limiter, à 2, 5, ou peut-être 1 seule. Cela permettrait d'avancer par petits pas, plutôt que de ne pas avancer du tout et au final d'être en position d'attente. D'attendre qu'il y ait un souci et qu'un problème grave arrive pour finalement réussir à débloquer la situation. Le constat est que nous attendons d'arriver à un gros problème pour que les situations se débloquent, comme par hasard. Donc, afin d'éviter d'en arriver à une situation où il y a un accident, comme ce qui est arrivé récemment, il serait peut-être temps de trouver des solutions intermédiaires.

M. Jean-Pascal Vins : Deux exemples là-dessus : c'est aussi une question de volonté politique, c'est-à-dire que s'il y a cette volonté politique et le budget avec, les travaux se font. L'année dernière, à cause des grilles du gymnase, qui étaient des vitrages très lourds, gros comme des panneaux et situés à 7 mètres de hauteur, nous avons dû fermer le gymnase. Nous avons alors dû faire appel à la DGEE et au service des bâtiments pour changer tous les vitrages. Nous en avons profité pour mettre des grillages laissant passer l'air. Nous étions en situation de danger, alors j'ai fait venir une entreprise pour contrôler. Elle me dit : « Monsieur, il y a plusieurs de vos vitrages » — je crois que le gymnase date de 1980, donc il avait 40 ans et n'avait jamais été vérifié ni contrôlé. Certains menaçaient de tomber, donc là il y avait un danger très important pour la sécurité des personnes. Il y a eu une consultation, je ne sais pas s'il y eu un appel d'offres, et cela a été fait.

Dernièrement, vous me demandiez si nous avons des agents de maintenance ? Nous avons un agent chef et deux agents de maintenance qui n'arrêtent pas, mais il y a des chantiers qu'ils ne peuvent pas aborder. Nous avons aussi un électricien. En juillet dernier, nous avons profité des vacances pour louer une nacelle afin de monter à 7-8 mètres de hauteur. Nous avons ainsi changé tous les projecteurs du gymnase, et ce, sur les fonds propres de l'établissement. Tout à l'heure, je vous parlais du budget que nous avons, que je trouve assez confortable et qui nous permet de mener des travaux sur fonds propres. Le gymnase était plongé dans l'obscurité totale ; les projecteurs n'avaient pas été changés depuis 20 ou 30 ans et étaient tous tombés en panne au fur et à mesure. Pour vous donner un exemple, nous avons loué une nacelle, fait appel à un électricien du lycée, et acheté les matériaux et le matériel nécessaires. Cela a été fait, et nous continuons ainsi tout au long de l'année. Cependant, certains chantiers ne peuvent pas être entrepris, parce que ce sont vraiment des travaux très lourds. Pour les luminaires du gymnase, les coûts de location de nacelle et d'achat des luminaires ont été d'environ 1 million à 1,5 millions. Je pouvais le prendre sur le budget de l'établissement. Mais, pour des montants de 10, 15 ou 20 millions, je ne peux pas suivre. Nous avons une équipe de maintenance, très dévouée qui fait beaucoup de choses, dans la mesure de leurs capacités, de leur journée de travail et du budget de l'établissement.

M^{me} Catherine Lefoc : En fin de compte, le code des marchés résonne en opération globale. C'est pourquoi, nous pouvons le faire par tranches, mais quand on lance l'appel d'offres, ce ne sera qu'une seule entreprise qui répondra. C'est ainsi que la réglementation est faite.

Le président : Il faut changer la réglementation c'est ça ? C'est noté.

M^{me} Catherine Lefoc : Pour certains cas, il faut savoir que, par exemple, le collège de Taha'a m'a envoyé un courrier concernant des coursives abîmées, menaçant de tomber, avec des clous rouillés. À partir du moment où combien même le montant serait de 15 millions, même voire 20 millions. À partir du moment où c'est de la réparation, les finances du territoire estiment cela comme du fonctionnement, et pas comme un investissement. C'est une des problématiques dans les établissements scolaires. Ce n'est pas uniquement une question d'investissement ; il s'agit aussi de fonctionnement. Or, en fonctionnement, le Pays n'a pas beaucoup de fonctionnement pour gérer cette problématique.

Le président : À ce sujet, le ministre veut faire évoluer le statut des établissements publics territoriaux de l'éducation pour les rendre un peu plus autonomes. Est-ce que cela va toucher cette problématique ? Est-ce que les établissements seront plus autonomes pour faire leurs réparations et ceci et cela avec ce nouveau statut ?

M. Didier Hennemann : La question est de savoir ce que l'on entend par autonomie ? Qu'est-ce que l'on donne dans le cadre de l'autonomie ?

Le président : Je dirais par rapport au modèle français actuellement. Je pense que cela va être du copier-coller ? Est-ce qu'ils sont autonomes à ce niveau-là ?

M. Didier Hennemann : Actuellement, en métropole, tous les établissements sont tous soutenus soit par le Conseil général, soit par le Conseil régional. Nous avons donc une structure tout à fait comparable à celle qui est ici, puisque les établissements ne sont ni autosuffisants ni propriétaires de leurs propres murs. Ils ont tout simplement une action dans le cadre de la maintenance ordinaire.

Les travaux de maintenance peuvent être relativement lourds, comme le *relamping* etc., ou d'autres grandes opérations. Néanmoins, dès qu'il s'agit de travaux structurels engageant un budget conséquent, aucun établissement scolaire n'est généralement capable d'assumer ces charges. Leur budget, principalement un budget de fonctionnement, peut être utilisé partiellement pour des investissements, mais il n'est jamais calibré pour assurer une autonomie pleine et entière dans la gestion de l'immobilier. Ce n'est jamais le cas.

Le président : Si vous avez des idées de solution, envoyez-les-moi, parce que c'est ici que nous faisons les lois du pays.

M. Guy Tuteamaru : L'année dernière, pour la première fois, l'APE a pu se réunir avec le ministre et toute son équipe. Nous avons posé cette question au ministre, et je retiendrais les paroles du directeur de cabinet, qui a dit clairement : « Ce n'est pas une question de budget, il y a de l'argent, mais c'est une question de priorité ». Cela m'a marqué, parce que j'aimerais quand même rappeler que depuis 2018, nous avons constaté des travaux à refaire qui n'ont pas été fait. Cela fait 6 ans ! Faut-il attendre une catastrophe pour qu'on puisse entamer les travaux ? En 2018, nous avons fait le constat, et 6 ans après, ce n'est toujours pas refait, et cela devient dangereux. Le proviseur a mentionné que des professeurs se sont blessés dans l'exercice de leur profession. Qu'est-ce qu'il faut attendre ? Qu'il y ait une catastrophe humaine ?! Cela touche pour le moment les professeurs mais dès l'instant où cela touche les enfants, les parents pourraient en venir à bloquer le lycée. Donc, d'accord, question de budget, mais cela fait longtemps que j'entends parler du respect du code des marchés.

Ensuite, j'ai discuté avec un parent qui est aussi expert dans les travaux, et sa réflexion nécessite quand même que nous y réfléchissons. Parfois, les coûts de certains travaux présentés dans les marchés sont exorbitants. Cet expert avait vu que, pour certaines tranches, les prix semblaient exorbitants. Parce que,

selon lui, s'il devait intervenir, il aurait pu le faire pour dix fois moins cher ! Parfois, lorsque nous préparons les dossiers pour les marchés publics, ils peuvent avoir été préparés en 2018, mais six ans après, certains prix ont considérablement baissé. Pourtant, nous restons toujours focalisés sur les chiffres anciens. Lors d'une discussion avec un parent, il a souligné que certains travaux coûteraient moins chers. Je reconnais qu'en marchés publics, les montants sont globaux, mais on s'étonne de la cherté des prix proposés pour certaines tranches. Bien que nous ne soyons pas des experts, mais j'écoute quand même certains parents qui sont avec nous.

Après, notre préoccupation, c'est qu'il faut immédiatement entamer les réparations. Il ne faut pas attendre qu'une catastrophe humaine arrive. Pour moi, c'est déjà scandaleux d'entendre que des professeurs se sont cassés les jambes, et après on se plaint de l'absence de professeurs ! Qu'est-ce qu'on attend ?... Je préviens déjà, avec l'association des parents d'élèves, que s'il y a... Le danger est bien là et si cela touche nos enfants, on fermera cette étude et on va arrêter les cours !

M^{me} Maurea Maamaatuaiahutapu : J'entends les préoccupations des parents, des élèves, des professeurs et du proviseur quant à la vétusté de cet établissement. Je me souviens que, quand on était tout jeune, c'était déjà le cas. C'est un établissement qui n'a jamais vraiment été rénové dans son entièreté et qui a toujours, vous avez raison, Monsieur le parent d'élèves, de dire que c'est un peu le parent pauvre des établissements scolaires à cause de sa notoriété ; mais, pour autant, il mérite, comme d'autres établissements scolaires, d'être pris en charge. Ma question : s'agissant d'établissements du 2^d degré, quelle est la part de l'État dans la construction, la rénovation, l'entretien de ces établissements scolaires ?

M^{me} Catherine Lefoc : En fin de compte, l'État ne paye rien. On monte des dossiers et l'on prépare des conventions pour qu'elles soient prises en charge par l'État. La réhabilitation du rez-de-chaussée est prise à 80 % par l'État et 20 % par le Pays parce que c'est une opération que l'on a montée, mais pour tout ce qui est entretien, etc., l'État ne finance rien du tout. Les bâtiments ont été affectés au Pays. De plus, d'autres n'ont pas encore été transférés, c'est-à-dire qu'il manque encore certains établissements qui ne nous appartiennent pas et qui sont toujours à l'État.

Le président : Le temps avance vite et on a un collège des Marquises qui nous attend en visio. On va s'arrêter là. Je suis désolé parce qu'il y a encore plein de choses à voir ensemble. En tout cas, merci beaucoup pour votre venue à l'assemblée et pour votre participation. Il y a des sujets importants que l'on doit encore creuser, notamment la question des rénovations, des appels d'offres, des marchés, etc. Il est vrai que, nous aussi, notre priorité est la sécurité de nos élèves et l'on n'acceptera pas que l'on puisse passer outre cette priorité.

M^{me} Maurea Maamaatuaiahutapu : Si vous me le permettez, Monsieur le président, je voudrais inviter l'association des parents d'élèves et les représentants des étudiants, et même des professeurs à nous proposer une petite rédaction que l'on pourra intégrer à notre intervention dans l'hémicycle lorsque ce dossier passera à l'examen et à l'avis des élus. Parce que, retranscrire et relater ce que vous vivez dans cet établissement est important et nous, on ne peut pas l'inventer non plus. On vous entend bien sûr et on essaye de retranscrire cela dans nos interventions, mais d'avoir un petit témoignage de votre part, peut-être que ce serait assez percutant. Des points positifs comme des points négatifs, c'est à vous de voir, mais nous avons nos rédacteurs qui nous proposent des interventions qu'on lit dans l'hémicycle et avec des témoignages comme les vôtres, je pense que cela aura un impact plus important.

Le président : Je partage la demande de la présidente de la CCBF. Vous aurez compris que la commission est la première étape avant que notre texte passe en séance plénière et soit voté par tous les élus. Il est vrai que c'est important qu'on ait vos témoignages écrits et qui respectent le mieux possible ce que vous nous avez dit et vos problématiques. L'idée était aussi de vous faire participer aujourd'hui à cette commission afin que l'on puisse vous entendre et entendre toutes les problématiques de chacun.

M^{me} Maurea Maamaatuaiahutapu : Excusez-moi, mais en *off*, j'ai proposé cela au lycée hôtelier qui se prêtera à l'exercice.

EXAMEN DES PROJETS DE DÉLIBÉRATION

(La procédure d'examen simplifiée est approuvée à l'unanimité avec 7 voix pour.)

PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2020 DU LYCÉE PAUL-GAUGUIN ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

Le projet de délibération ne suscite aucune discussion.

Vote sur l'ensemble du projet de délibération :
Adopté à l'unanimité avec 7 voix pour

PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2021 DU LYCÉE PAUL-GAUGUIN ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

Le projet de délibération ne suscite aucune discussion.

Vote sur l'ensemble du projet de délibération :
Adopté à l'unanimité avec 7 voix pour

Le président : Monsieur le président de l'APE, Mademoiselle Leiff, Madame la représentante des professeurs, merci beaucoup d'avoir participé à cette commission et d'avoir partagé avec nous votre réalité au quotidien. Je vous dis à bientôt au prochain conseil d'établissement. Je pense qu'il serait bien que l'on vienne visiter le nouvel internat pour que l'on voie de visu ce qu'il en est aujourd'hui.

M. Jean-Pascal Vins : On pourra envisager aussi une petite inauguration peut-être de l'extension. Je ne sais pas si cela a été prévu ou...

Le président : C'est vous qui êtes le patron dans votre lycée, non ?

M. Jean-Pascal Vins : Vous êtes les bienvenus pour visiter l'établissement, il n'y a pas de souci.

Le président : J'attendrai votre invitation dans ce cas-là. Comme ça, on ira voir par nous-mêmes.

Merci beaucoup et une bonne année scolaire !